

SERVICE « ENTRETIEN » DU SDANC

Présentation

Nature des prestations

Par la compétence « entretien », le SDANC propose aux usagers de bénéficier de tarifs négociés concernant la maintenance des filières agréées.



Les avantages !

- ✓ Tarifs négociés
- ✓ Professionnalisme des intervenants
- ✓ Prestations adaptées

A qui ce service peut-il être proposé ?

Uniquement aux usagers situés sur une collectivité qui a adhéré à la compétence à la carte « entretien » du SDANC (cf. fiche C2.1).

Pour cela, la collectivité doit délibérer et s'acquitter d'une cotisation annuelle (cf. fiche K1.2).

A

B

C

D

E

F

G

H1

I

J

K

L